

## TARIFS 2026-2027

### MARMONAVETTES

*L'association EnJeu est conventionnée avec la CAF.*

*A ce titre, nous garantissons l'accessibilité financière à toutes les familles au moyen de tarifs modulés en fonction des ressources, établit grâce au quotient familial.*

*Pour ceci, il appartient aux familles de récupérer leur quotient familial auprès de leur caisse d'allocation.*

*Si celui-ci n'est pas fourni, nous devons appliquer le tarif le plus haut.*

Dans le cas où le bénévole ou l'entraîneur de l'association partenaire assure l'accompagnement, le trajet ne sera pas facturé.

Dans le cas où le trajet est assuré par un salarié du CSC EnJeu, le trajet sera facturé.

**Un accompagnement aller et retour compte pour 2 trajets.**

| Quotient familial | TARIF NAVETTE / TRAJET |
|-------------------|------------------------|
| -450              | 0,11 €                 |
| 451-600           | 0,17 €                 |
| 601-850           | 0,24 €                 |
| 851-1000          | 0,29 €                 |
| 1000-1100         | 0,36 €                 |
| 1101-1400         | 0,42 €                 |
| 1401-1700         | 0,44 €                 |
| 1701 et +         | 0,47 €                 |